



Les évaluations nationales, c'est toujours non !

Les évaluations nationales ont été et continuent d'être critiquées par la communauté éducative et aucune réponse n'est jamais apportée aux interrogations soulevées.

Cette année encore, des évaluations CP sont prévues entre le lundi 18 et le vendredi 29 septembre (1).

Pour notre part, nous continuons d'être opposés aux évaluations nationales (CP et 6è cette année) parce que c'est une surcharge de travail, qu'elles introduisent de la compétition et du stress pour toute la communauté éducative (élèves, personnels enseignants et parents), qu'elles servent à classer les écoles entre elles en favorisant le clientélisme et qu'elles induisent une obligation de résultat en lieu et place d'une obligation de moyens.

Nous voulons une école réellement accueillante et non discriminante. Les élèves doivent pouvoir apprendre sans être jugé.e.s.

C'est pour cela que nous les refusons partout où c'est possible. Quand ça ne l'est pas, nous atténuons au maximum les effets stressants du dispositif en allégeant « le protocole » de passation des consignes. Quant au compte-rendu aux

familles, nous faisons surtout attention d'éviter de stigmatiser les élèves. Par contre, nous dénonçons la supercherie de ces dispositifs nuisibles tant auprès des familles que des collègues pour créer une dynamique collective et tenter, à terme, de les refuser.

Si vous souhaitez vous y opposer, il est important de ne pas rester isolé.e face à l'administration.

(1) Cette année, le protocole pour les évaluations de CP ne change guère ! Il se présente sous la forme de livrets papiers. Les exercices proposés visent, en lecture (13 exercices, 38 items, quatre fois vingt minutes), à évaluer les compétences « analysées par la recherche comme déterminantes pour la réussite de l'apprentissage du lire, écrire, compter. » Deux cahiers de consignes de passation seront fournis. Les enseignants auront à corriger ces évaluations sous forme de codage et à rentrer les résultats dans un tableur. Ce tableur, anonymé, sera remonté à l'IEN de la circonscription « afin de créer un dialogue, de mettre en place des sessions de formation ou d'accompagnement de l'action pédagogique. » Sans blague !